

COMITE DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE GESTION DES ACTIVITES DE LOISIRS DES ENFANTS

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 17 OCTOBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois,

Le dix-sept octobre à dix-huit heures trente,

Au foyer rural de St Martin-Belle-Roche

S'est réuni le Comité du syndicat intercommunal de gestion des activités de loisirs des enfants,

En séance publique, sous la présidence de M. Philippe VALLET, Président.

Convocation du 10/10/2023.

Secrétaire de séance : Mme Carole MOLLARD.

Etaient présents :

Madame Marie-Pierre BEAUDET (Pouvoir de Mme ROBIN)
Monsieur Jean-Paul BASSET
Madame Marie-Thérèse THOMAS
Monsieur Grégory COCHET (Remplace Mme CHEVALIER)
Madame Anne-Sophie FAURE (Pouvoir de Mme TROUILLET)
Monsieur Philippe VALLET (Pouvoir de Mme DEKYNDT)
Monsieur Florent BEAUCHAMP
Madame Michelle GRANGER (Pouvoir de Mme TEIXEIRA)
Monsieur Philippe PETIT
Madame Sylvie ZABBE
Madame Maude DE OLIVEIRA
Madame Carole MOLLARD
Madame Nathalie DEVIDAL
Madame Christiane ROGIC (Pouvoir de M. CHOUGNY)
Madame Monique BICA (Pouvoir de Mme REBILLARD)

CHARNAY-LES-MACON
CHARNAY-LES-MACON
CHARNAY-LES-MACON
CHARNAY-LES-MACON
DAVAYE
HURIGNY
HURIGNY
PERONNE
ST MARTIN-BELLE-ROCHE
ST MARTIN-BELLE-ROCHE
ST MAURICE-DE-SATONNAY
ST MAURICE-DE-SATONNAY
SANCE
SANCE
VERGISSON

Étaient excusés :

Madame Audrey GIRARD
Madame Aurore DUTARTRE
Madame Christine ROBIN (A donné pouvoir à Mme BEAUDET)
Madame Anne-Marie ISABELLON
Madame Virginie CHEVALIER (Remplacée par M COCHET)
Madame Jennifer TROUILLET (A donné pouvoir à Mme FAURE)
Madame Maud DEKYNDT (A donné pouvoir à M. VALLET)
Madame Laurine TEIXEIRA (A donné pouvoir à Mme GRANGER)
Monsieur Thibault CHOUGNY (A donné pouvoir à Mme ROGIC)
Monsieur Gianni FERRO
Madame Marie-Agnès TROUILLET
Madame Cécile REBILLARD (A donné pouvoir à Mme BICA)

AZE
AZE
CHARNAY-LES-MACON
CHARNAY-LES-MACON
CHARNAY-LES-MACON
DAVAYE
HURIGNY
PERONNE
SANCE
SOLUTRE
SOLUTRE
VERGISSON

Assistaient :

Monsieur Daniel GAUGE et Madame Sabrina BREDELLE, agents du syndicat.

Rapport n°1 : Approbation du PV du 08 juin 2023 et élection du secrétaire de séance du comité syndical

Le Président procède à l'appel des délégués, constate que le quorum est atteint et invite ensuite le comité à désigner en son sein le secrétaire de séance, conformément à l'article L2121-15 du CGCT.

A l'unanimité du Comité, Madame Carole MOLLARD est désignée secrétaire de séance.

Approbation du PV de la séance du 08 juin 2023.

Le Président invite ensuite les délégués à adopter le Procès-Verbal de la séance du 08 juin 2023 et demande au Comité si des observations sont à formuler.

Aucune observation n'est émise, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Rapport n°2 : Renouvellement de la convention « coupon Charnay jeunes sports-loisirs » avec la commune de Charnay et info jeunes Bourgogne Franche-Comté

Le Président invite le comité à renouveler la convention « coupon Charnay jeunes sports-loisirs » signée l'année dernière avec la commune de Charnay-lès-Mâcon et Info Jeunes Bourgogne Franche-Comté.

D'une durée d'un an, du 1^{er} septembre 2023 au 31 août 2024, ce conventionnement permet aux 11-17 ans de la commune de bénéficier de 3 coupons de 5 euros utilisables pour le règlement des stages extrascolaires du SIGALE.

Après lecture de la convention en séance,

Le Comité syndical,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

AUTORISE le Président à signer la convention jointe à la présente délibération avec la ville de Charnay-Lès-Mâcon et info jeunes Bourgogne-Franche-Comté

Rapport n°3 : Extrascolaire : bilan de la programmation été 2023 et présentation de la programmation automne 2023

Le Président invite le directeur à procéder au bilan de la programmation extrascolaire de l'été 2023 et à présenter la session automnale 2023.

L'été en quelques chiffres :

- Accessible aux enfants de 5 à 15 ans,
- La session estivale 2023 s'est déroulée du 10 juillet au 1^{er} septembre 2023, soit 7 semaines et 34 jours de fonctionnement, 15 en juillet, 18 en août et 1 en septembre.
- 54 stages ont été proposés, représentant une capacité d'accueil initiale de 944 places et de 920 places après réajustement.
- 33 activités culturelles et sportives différentes proposées au cours de l'été
- La programmation a recueilli 887 inscriptions.
- Soit un taux de remplissage par rapport à la capacité initiale de 94 % et de 96.50 % par rapport aux 920 places de capacité effective.
- 1 stage annulé, chant et arts plastiques du 7 au 11 août. A noter le faible remplissage du stage, révisions scolaires, peut-être du au dispositif de soutien scolaire proposé par l'Education Nationale dans certaines communes.

- 81% des stages complets (43 sur les 53 ayant fonctionné).
- 48 stages se sont déroulés avec un taux de remplissage compris entre 90 et 100% (91% des stages)
- 127 inscriptions par semaine en moyenne (118 en 2022), avec un maximum de 154 inscriptions en S1 et un minimum de 93 inscriptions en S5 (7-11 août)
- 110 enfants différents accueillis en moyenne chaque semaine (104 en 2022), avec un maximum de 144 en S1 et un minimum de 80 en S5
- Ces 887 inscriptions correspondent à 2201 journées/enfant sur un potentiel de 2300 (96 % de remplissage), 1181 en juillet (S1 + S2 + S3) et 1020 en août (S4 + S5 + S6 + S7)
- Soit 65 enfants présents chaque jour dans les différents stages en moyenne tout l'été (62 en 2022), 85 enfants présents quotidiennement en juillet (82 en 2022) et 51 en août (49 en 2022).
- 4402 ½ journées/enfants sur 4600 possibles.
- 478 enfants différents sont venus faire au moins 1 stage cet été (434 en 2022). En moyenne 1.85 stages par enfant(887/478). 2 de moyenne pour les enfants SIGALE et 1.5 pour les extérieurs. Assez fréquemment 5 ou 6 stages, avec un maximum de 9 stages pour 1 enfant.
- La session représente 1836 heures d'encadrement, réalisées par 43 encadrants. (6 ETP sur 2 mois)

La répartition hebdomadaire et mensuelle des 887 inscriptions :

- 1^{ère} semaine (10-13/7) : 154 inscriptions (17.3 % du total) sur 160 places. Taux remplissage 96.25 %.
- 2^{ème} semaine (17-21/7) : 134 inscriptions (15.1 % du total) sur 144 places. Taux remplissage 93 %.
- 3^{ème} semaine(24-28/7) : 147 inscriptions (16.6 % du total) sur 148 places. Taux remplissage 99.3 %.

Sous-total des 3 semaines de JUILLET : 435 inscriptions sur 452 places, soit un taux de remplissage de 96.2%, et 49 % du total des inscriptions. Moyenne 145 inscriptions / semaine et 128 enfants différents

- 4^{ème} semaine (31/7-4/8) : 122 inscriptions (13.7% du total) sur 120 places. Tx remplissage 101.6 %.
- 5^{ème} semaine (7-11/8) : 93 inscriptions (10.5 % du total) sur les 96 places (après réajustement). Taux remplissage 96.9 %.
- 6^{ème} semaine (21-25/8) : 107 inscriptions (12 % du total) sur 120 places. Taux remplissage 89.2 %.
- 7^{ème} semaine (28/8-1/9) : 130 inscriptions (14.7 % du total) sur 132 places. Tx remplissage 98.5 %.

Sous-total des 4 semaines d'AOÛT : 452 inscriptions sur 468 places, soit un taux de remplissage de 96.5 %, et 51 % du total des inscriptions. Moyenne 113 inscriptions / semaine et 95.25 enfants différents.

La fréquentation des 54 stages :

Stage de ...	Nombre d'inscrip	Proposé ... fois	Dont fois à ...% de remplissage				Annulé ... fois
			100%	Entre 75 et 99 %	Entre 50 et 74 %	- de 50% (réajusté)	
Festival arts plastiques	92	4	2	2			
Motocross	84	7	7				
Laser game	48	2	2				
Magie et jeux en folie	48	2	2				
Poney 5 - 8 ans	48	4	4				
Cirque et Théâtre	47	2	1	1			
Astronomie	36	3	3				
Multisports	36	1	1				
Arts plastiques et bien-être	36	1	1				

S.I.G.A.L.E

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE GESTION DES ACTIVITES DE LOISIRS DES ENFANTS

Escalade	32	2	2				
Bowling	32	2	2				
Aviron	31	2		1	1		
Sport-Boules et Boxe	24	1	1				
Paint Ball	24	1	1				
Poney 8 - 12 ans	24	2	2				
Rollers	24	2	2				
Danse et Fitness	24	1	1				
Anglais ludique	24	2	2				
Danse et bien-être	24	1	1				
Boxe et jeux en folie	24	1	1				
Magie et art du clown	23	1		1			
Chant et danse	23	1		1			
Photo et créations	16	1	1				
Photo	12	1	1				
Danses	12	1	1				
Sport-Boules et basket	12	1	1				
Découverte de la Chine	12	2			1	1	
Préhistoire	12	1	1				
Révisions scolaires	3	1				1	
Chant et arts plastiques	0	1					1
54 stages ≠ et 33 activités ≠	887	54	43	6	2	2	1

A titre de comparaison, quelques statistiques des 17 dernières programmations estivales :

ETE	Semaines de fonct.	Capacité initiale	Nombre d'inscriptions			Nombre de J/E	Nombre d'enfants différents		
			Total	Sigale et % du total	Extérieur		Total	Sigale et % du total	Extérieur
2023	7 (34)	940	887	714 (80.5%)	173 (19.5%)	2201	478	364 (76%)	114 (24%)
2022	7 (32)	892	824	657 (80%)	167 (20%)	1961	434	325 (75%)	109
2021	7 (34 J)	940	794	661 (83%)	133 (17%)	1986	435	344 (79%)	91
2020	7 (COVID)	720	561	448 (80%)	113 (20%)		204	156 (76%)	48
2019	7	728	656	511 (78%)	145 (22%)		405	304 (75%)	101
2018	7	756	636	499 (79%)	137 (21%)		400	308 (77%)	92
2017	7	747	609	479 (79%)	130 (21%)		377	283 (75%)	94
2016	7	800	605	452 (75%)	153 (25%)		387	288 (75%)	99
2015	8	932	772	609 (79%)	163 (21%)		422	333 (79%)	89
2014	4	487	387	316 (82%)	71 (18%)		288	226 (79%)	62
2013	7	648	531	433 (82%)	98		375	294 (79%)	81
2012	8	756	572	459 (80%)	113		403	319 (80%)	84
2011	8	804	664	559 (84%)	105		414	331 (80%)	83
2010	8	796	695	588 (85%)	107		445	369 (83%)	76
2009	8	775	592	472 (80%)	120		402	311 (78%)	91
2008	6	554	461	396 (86%)	65		350	291 (83%)	59
2007	5	406	286	247 (86%)	39		226	193 (85%)	33

Configuration moyenne d'un stage de l'été 2023 :

- Durée moyenne : 4.78 demi-journées (sur 1, 4 ou 5 jours et 4 ou 5 ½ journées).
- Prix moyen d'un stage : SIGALE 51.77 € et 86.29 € pour les extérieurs. Il aurait été de 103.54 € avec l'ancienne tarification, soit une baisse de 16.6 %
- Coût moyen d'une demi-journée : 10.84 € (sigale) et 18.06 € (extérieurs).
- Capacité d'accueil initiale moyenne d'un stage : 17.48 enfants encadrés par 1.7 éducateurs.
- Donc un nombre maxi moyen d'enfants de 10.26 par intervenant.

- Remplissage effectif moyen d'un stage : 16.74 enfants encadrés par 1.7 éducateurs et un nombre effectif moyen d'enfants de 9.86 par intervenant.

A titre comparatif, quelques éléments de configuration de stage sur les 12 dernières années :

Session	Durée moyenne d'1 stage (en ½ journée)	Prix moyen d'une ½ journée de stage (en €)	Prix moyen d'un stage SIGALE et EXTERIEURS (en €)	Taux d'encad. : Nombre d'enfant par éducateur	Nombre de journée-enfant
Eté 2023	4.78	10.84	51.77 – 86.29	1 pour 9.86	2 201
Printemps 2023	4.17	11.07	46.13 – 92.26	1 pour 8.6	586.5
Hiver 2023	4.94	8.81	43.49 – 86.98	1 pour 9.6	548.5
Noël 2022	5.22	8.74	45.66 – 91.32	1 pour 8.71	325
Automne 2022	3.95	10.92	43.11 – 86.22	1 pour 9.17	572
Eté 2022	4.58	10.05	46.08 – 92.16	1 pour 9.47	1960.5
Printemps 2022	4.4	10.25	44.90 – 89.80	1 pour 8.56	618
Hiver 2022	4.21	10.94	46.09 – 92.18	1 pour 9.13	467.5
Automne 2021	4.5	10.50	47.29 – 94.58	1 pour 9.56	602
Eté 2021	4.92	9.89	48.71 – 97.42	1 pour 8.92	1986
Printemps 2021	Annulée covid				625 (annulées)
Hiver 2021	4.23	9.5	40.52	1 pour 9.3	405
Automne 2020	4.31	9.77	42.12	1 pour 9.88	
Eté 2020	5 ou 10	9.12 ou 20.52	45.60 ou 102.60	1 pour 6.5	
Printemps 2020	Annulée covid 19				
Hiver 2020	4.5	10.93	49.00	1 pour 10	
Automne 2019	4.6	10.23	47.00	1 pour 9.81	
Eté 2019	5.3	9.95	52.75	1 pour 10.2	
Printemps 2019	4.65	10.55	49.08	1 pour 9.2	
Hiver 2019	5.20	10.25	53.30	1 pour 8.85	
Automne 2018	4.64	10.07	46.74	1 pour 10.9	
Eté 2018	5	10.02	49.88	1 pour 10.7	
Printemps 2018	4.47	10.56	47.17	1 pour 9.59	
Hiver 2018	4.80	10.09	48.26	1 pour 10.3	
Automne 2017	4.07	9.43	38.35	1 pour 10.7	
Eté 2017	4.17	10.13	42.23	1 pour 10	
Printemps 2017	4.14	9.02	37.36	1 pour 10.2	
Hiver 2017	4.46	8.68	38.73	1 pour 9.06	
Automne 2016	4.30	9.22	39.66	1 pour 9.8	
Eté 2016	4.60	8.52	39.16	1 pour 10.4	
Printemps 2016	4.75	9.04	42.93	1 pour 9.1	
Hiver 2016	4.50	8.44	37.97	1 pour 8.47	
Automne 2015	4.75	8.82	41.91	1 pour 8	
Eté 2015	4.89	8.42	41.20	1 pour 9	
Printemps 2015	3.83	9.00	34.54	1 pour 8.81	
Hiver 2015	4.67	8.79	41.04	1 pour 10.2	
Automne 2014	4.31	10.02	43.19	1 pour 8.28	
Eté 2014	4.94	9.46	41.67	1 pour 7.45	
Printemps 2014	3.64	8.99	32.70	1 pour 9.78	
Hiver 2014	4.71	8.83	41.54	1 pour 7.74	
Automne 2013	4.18	10.34	43.18	1 pour 8.25	
Eté 2013	4.82	9.00	43.86	1 pour 7.62	
Printemps 2013	4.11	8.63	35.44	1 pour 7.85	
Hiver 2013	4.67	8.17	38.15	1 pour 7.70	
Automne 2012	3.95	10.19	40.27	1 pour 7.45	

S.I.G.A.L.E

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE GESTION DES ACTIVITES DE LOISIRS DES ENFANTS

Été 2012	4.53	10.34	46.84	1 pour 6.43	
Printemps 2012	3.48	10.48	36.45	1 pour 6.45	
Hiver 2012	4.18	9.68	40.50	1 pour 7.00	
Automne 2011	4.18	10.79	44.08	1 pour 5.60	
Été 2011	4.24	10.10	42.90	1 pour 6.40	
Printemps 2011	3.51	10.50	37.20	1 pour 7.20	
Hiver 2011	4.08	8.78	35.85	1 pour 7.39	

Mixité : sur les 887 inscriptions, on dénombre 398 inscriptions de filles (45 %) et 489 inscriptions de garçons (55 %). Sur les 478 enfants différents inscrits, on dénombre 221 filles (46 %) et 257 garçons (54 %).

Détail des inscriptions par catégorie d'âge et nombre de stages accessibles :

Enfants âgés entre :	Nombre d'inscriptions	% des inscriptions	Nombre d'enfants différents	% des inscrits	Moyenne de stage enfant	Nombre de stages accessibles
5 et 6 ans	132	14.88	74	15.48	1.78	23
6 et 7 ans	129	14.54	62	12.97	2.08	26
7 et 8 ans	122	13.75	62	12.97	1.96	43
8 et 9 ans	129	14.54	69	14.43	1.87	54
9 et 10 ans	124	13.98	63	13.18	1.97	49
10 et 11 ans	106	11.95	60	12.55	1.77	48
11 et 12 ans	68	7.66	39	8.16	1.74	47
12 et 13 ans	26	2.93	20	4.18	1.30	29
13 et 14 ans	30	3.38	19	3.97	1.58	14
14 et 15 ans	13	1.46	6	1.25	2.16	13
15 et 16 ans	8	0.90	4	0.84	2	4
Total	887	100	478	100	1.85	Sur les 54

Détail des 887 inscriptions sur les 53 communes de provenance, par ordre décroissant et nombre d'enfants différents :

Communes SIGALE	Nombre d'inscriptions	% du Total des insc.	% des insc. SIGALE	Nombre d'enfants ≠ et % des enfants SIGALE	Moyenne de stage/enfant
CHARNAY	189	21.30	26.47	102 (28.02 %)	1.85
HURIGNY	172	19.39	24.09	79 (21.70 %)	2.18
SANCE	95	10.71	13.30	55 (15.11 %)	1.72
AZE	63	7.10	8.82	26 (7.14 %)	2.42
DAVAYE	46	5.19	6.44	19 (5.22 %)	2.42
PERONNE	41	4.62	5.74	25 (6.87 %)	1.64
ST MARTIN BR	33	3.72	4.62	20 (5.49 %)	1.65
ST MAURICE DS	32	3.61	4.48	22 (6.04 %)	1.45
SOLUTRE	26	2.93	3.64	10 (2.75 %)	2.60
VERGISSON	17	1.92	2.38	6 (1.65 %)	2.83
TOT SIGALE	714	80.5 %	100	364 (76.15%)	1.96
EXTERIEURES*	173	19.5 %		114 (23.85%)	1.52
TOTAL	887	100		478	1.85

Le détail des 173 inscriptions provenant des 43 communes extérieures :

ARRAS	2	LAIZE	8	SENNECE	4
BERNIN	1	LAMASTRE	2	SOLOGNY	2
BERZE-LA-VILLE	4	LOCHE	3	ST ALBIN	1
BISSY-LA-MACONNAISE	1	LOVAGNY	1	ST AMOUR	3

BOZ	5	LA ROCHE VINEUSE	4	ST ANDRE-DE-BAGE	1
BUSSIERES	3	MACON	34	ST ETIENNE	1
CEYZERIAT	2	MASSILLY	1	ST JEAN-DE-TURIGNEUX	2
CHARBONNIERES	3	MILLY-LAMARTINE	2	ST SYMPHORIEN D'ANCELLES	2
CHEVAGNY-LES-CHEVRIERES	8	MONTFAVET	2	VARENNES	4
CLESSE	6	MONTMERLE	6	VERZE	1
COUZON	1	NANTES	1	VINZELLES	3
CRECHES-SUR-SAONE	6	NEW YORK	6	LA CHAPELLE DE G	3
FLORIDE	3	PARIS	4	REPLONGES	4
FUISSE	15	PIERRECLOS	3	PRISSE	4
GRIEGES	1				

Résultat financier :

Le résultat de la session laisse apparaître un solde négatif pour les 7 semaines de 5 964.50 €, soit un déficit moyen de 852 €/semaine.

Pour rappel, l'été 2023 est la première session appliquant la nouvelle tarification : 5% d'augmentation du prix SIGALE et un prix extérieur de + 67% du prix SIGALE au lieu de + 100%

Avec 54 633.30 € de charges et 48 668.80 € de produits, le taux de couverture est de 89 %. Le coût horaire des interventions sur la session est de 29.75 € (54 633.3/1836 heures d'encadrement)

Les moyens de paiement utilisés par les familles :

Chèques (79.40%) - Espèces (4.93%) - CB (7.150%) - Chèques vacances (8.5%) - Coupons Charnay (0.02%) .

A noter que les frais de CB sont de 11.88 € pour 3460 € encaissés, soit 0.34 %. Ceux des Chèques vacances de l'ANCV sont de 102.77 € pour un montant facial de 4 110 €, soit 2.5% et entre 7 et 8 fois plus cher que ceux des CB.

A titre comparatif, les résultats des sessions précédentes avec des éléments financiers, d'encadrement et de fréquentation :

Sessions	Charges (en €)	Produits (en €)	Résultat négatif (en €)	Taux de couv	Taux de remp.	Nombre inscriptions (% SIG)	Aide ou perte / inscription	Taux d'encadrement
Eté 2023 (7s- 34j)	54 633.30	48 668.8	5 964.5	89%	96.5 %	887 (80%)	6.72	1 pour 9.86
Printemps 2023 (9j)	16 217	12 748	3 469	78.6%	91%	275 (83%)	12.61	1 pour 8.6
Hiver 2023 (10j)	13 329	9 951.5	3 377.5	75 %	88%	221 (90.05%)	15.28	1 pour 9.6
Noël 2022 (5j)	8 981	5 522	3 459	62 %	82 %	122 (90.2%)	28.35 €	1 pour 8.71
Automne 2022 (8j)	15 999	11 661	4 338	73 %	91%	275 (92.4%)	15.77 €	1 pour 9.17
Eté 2022 (7s. 32 j)	48 523	40 064	8 459	82.5%	94 %	824 (79.8 %)	10.26 €	1 pour 10.14
Printemps 2022 (9j)	17 788	13 284	4 504	75%	86%	274 (82%)	16.43	1 pour 8.56
Hiver 2022 (2s)	12 909	10 043	2 867	78%	91%	210 (89%)	13.65	1 pour 9.13
Automne 2021 (2s)	15 831	13 684	2 147	77%	95%	258 (92%)	13.75	1 pour 9.56
Eté 2021 (7s – 34 j)	49 859	38 196	11 663	80%	90%	794 (83%)	12.77%	1 pour 8.92
Printemps 2021	Annulation COVID 19							
Hiver 2021 (2s)	11 044	7 430	3 614	73 %	87%	186 (88%)	15.27 €	1 pour 9.3
Automne 2020 (2s)	13 321	11 153	2 168	84 %	99%	257 (89%)	8.43 €	1 pour 9.88
Eté 2020 (6s COVID)	47 341	28 436	18 905	60 %	78%	561 (80%)	33.70 €	1 pour 6.5
Printemps 2020	Annulation COVID 19							
Hiver 2020 (10 j)	11 434	9 254	2 180	87%	95%	211 (91%)	7.39 €	1 pour 10
Automne 2019 (2s)	13 178	10 243	2 935	78%	93%	206 (90%)	14.24€	1 pour 9.81
Eté 2019 (7s)	44 730	38 353	6 377	86%	93%	656 (78%)	9.72€	1 pour 10.2
Printemps 2019 (9 j)	15 760	11 992	3 768	76%	85%	239 (87%)	13.52€	1 pour 9.2
Hiver 2019 (10 j)	12 413	9 126	3 287	74%	85%	177 (87%)	18.57€	1 pour 8.9

Automne 2018 (8j)	9 876	8 715	1 161	87.5	97%	186 (86%)	6.62 €	1 pour 10.9
Eté 2018 (7s)	43 726	34 838	8 888	80%	89%	636 (79%)	13.98 €	1 pour 10.7
Printemps 2018 (2s)	14 197	10 630	3 567	75%	80%	211 (80%)	16.90 €	1 pour 9.59
Hiver 2018 (2s)	10 728	7 934	2 794	75%	85%	165 (87%)	16.81 €	1 pour 10.3
Automne 2017 (2s)	8 842	6 694	2 148	76%	85%	182 (91%)	11.80 €	1 pour 10.7
Eté 2017 (7s)	35 813	27 804	8 009	79%	87%	609 (79%)	12.55 €	1 pour 10
Printemps 2017 (2s)	9 384	6 174	3 210	66%	86%	175 (89%)	18.34 €	1 pour 10.2
Hiver 2017 (2s)	7 712	5 783	1 929	75%	90%	154 (80%)	12.53 €	1 pour 9.06
Automne 2016 (1s)	5 299	3 638	1 661	69%	86%	92 (91%)	18.05 €	1 pour 9.8
Eté 2016 (7s)	35 746	26 511	9 235	74%	84%	605 (75%)	15.72 €	1 pour 10.4
Printemps 2016	12 354	9 804	2 550	80%	90%	219 (82%)	11.64 €	1 pour 9.04
Hiver 2016 (2s)	8 325	4 827	3 498	58%	84%	144 (95%)	24.29 €	1 pour 8.4
Automne 2015 (2s)	11 266	7 727	3 539	69%	85%	180 (82%)	19.81 €	1 pour 8.0
Eté 2015 (8 S)	47 241	34 221	13 020	73%	88%	772 (79%)	16.96 €	1 pour 9.0
Printemps 2015 (2s)	6 357	4 814	1 543	76%	96%	141 (93%)	10.93 €	1 pour 8.81
Hiver 2015 (2s)	9 638	6 534	3 104	67%	86%	156 (90%)	20.03 €	1 pour 10.2
Automne 2014 (2s)	11 366	7 831	3 535	69%	93%	191 (91%)	18.50 €	1 pour 8.24
Eté 2014 (4s)	25 433	18 450	6 983	73%	90%	387 (82%)	18.04 €	1 pour 7.45
Printemps 2014 (2s)	6 657	4 700	1 957	71%	99%	158 (95%)	12.39 €	1 pour 9.78
Hiver 2014 (2s)	11 344	7 030	4 314	62%	80%	193 (86%)	22.35 €	1 pour 7.74
Automne 2013 (2s)	10 783	7 919	2 864	73%	93%	198 (82%)	14.47 €	1 pour 8.25
Eté 2013 (7s)	36 946	24 778	12 168	67%	91%	531 (82%)	22.91 €	1 pour 7.62
Printemps 2013	11 437	7 952	3 485	70%	88%	227 (89%)	15.35 €	1 pour 7.85
Hiver 2013	11 503	6 695	4 808	59%	78%	176 (85%)	27.31 €	1 pour 7.70
Automne 2012 (2s)	12 689	8 761	3 928	69%	86%	216 (82%)	18.18 €	1 pour 7.45
Eté 2012 (8s)	38 013	30 272	7 741	80%	87%	572 (80%)	13.53 €	1 pour 6.43
Printemps 2012	12 169	8 428	3 742	70 %	79 %	226 (88%)	16.55 €	1 pour 6.45
Hiver 2012	11 307	8 030	3 277	71 %	79 %	189 (83%)	17.33 €	1 pour 7.00
Automne 2011 (1s)	7 758	5 379	2 379	69 %	81 %	123 (90%)	19.34 €	1 pour 5.60
Eté 2011 (8s)	40 712	29 987	10 725	74 %	90 %	664 (85%)	15.91 €	1 pour 6.40
Printemps 2011	14 712	10 973	3 739	75 %	86 %	273 (80%)	13.69 €	1 pour 7.20
Hiver 2011	14 093	9 814	4 279	70 %	84 %	259 (80%)	16.51 €	1 pour 7.39

Observations et remarques sur la session estivale :

Cette session estivale aura été marquée une nouvelle fois par une très forte canicule. Mais malgré les très fortes chaleurs, elle s'est déroulée sans que les enfants n'en souffrent trop, grâce aux locaux utilisés adaptés, en termes d'isolation (Château de Sancé, salle des sports d'Hurigny...), climatisés comme le bowling ou aux environnement naturels protégés (escalade à la Grisière, aviron à Cormoranche, moto à Verzé ou poney à Laizé).

Aucun incident important, ou accident, à signaler.

Statistiquement, la session est exceptionnelle en termes de fréquentation. Jamais depuis 2005 nous n'avons recueilli autant d'inscriptions en été (887), même avec un fonctionnement sur 8 semaines. La fréquentation record de l'été 2022 (824) est dépassée démontrant que les stages SIGALE sont efficaces et appréciés des familles et des enfants.

La nouvelle tarification mise en œuvre à compter de cet été n'est certainement pas étrangère à cette forte fréquentation, elle a eu un triple effet :

- Avec 173 inscriptions et 114 enfants différents, la participation des enfants de communes extérieures est à nouveau autour de 20 % (19.5%), contre 10% lors de 3 des 4 dernières sessions.

- L'augmentation de 5% des prix pour les enfants du SIGALE n'a pas eu d'effet négatif puisque leur fréquentation n'a jamais été aussi importante.
- Financièrement le solde négatif sera plus faible que la moyenne des dernières années : 5 964 € au total et 852 € par semaine, contre 1 472 € de solde négatif hebdomadaire moyen habituellement en été, sur les 12 dernières années, soit une baisse de 42% en 2023, avec la nouvelle tarification

La moyenne des inscriptions par semaine est encore en augmentation : 127 cet été. 118 en moyenne en 2022 , 112 en 2021, 102 en 2020, 98 en 2019...

Le nombre d'enfants différents, 478 au total et 110 en moyenne chaque semaine, est lui aussi record.

A titre comparatif, la fréquentation de la session « été 2023 », par rapport à la moyenne des 10 dernières sessions estivales (hors 2020 covid et 2014 ARS), démontre les augmentations suivantes :

- Inscriptions totales : + 33%
- Inscriptions SIGALE : + 35%
- Inscriptions EXTERIEURES : + 29%
- Enfants différents total : + 18%
- Enfants différents SIGALE : + 17%
- Enfants différents EXTERIEURS : + 24%

Toujours de bons retours en termes de satisfaction des stagiaires et des familles.

Les enfants de 5 ans sont les plus nombreux, démontrant la tendance des familles à vouloir un accès aux stages le plus tôt possible et notamment à 4 ans.

84 % des inscriptions sont réalisées par des enfants âgés de 5 à 10 ans. Toujours une baisse significative de la fréquentation à partir de 12 ans.

En termes de mixité, la parité est presque atteinte : Garçons 54% - Filles 46%.

Près de 100 enfants, toute provenance confondue, inscrits en liste d'attente cet été.

A noter que les enfants extérieurs proviennent de 43 communes différentes, soit un total de 53 communes de provenance avec les 10 du SIGALE. 34 inscriptions d'enfants de Mâcon et 15 de Fuissé.

Le taux de remplissage de 96.5% et son corollaire, le taux de couverture de 89 % (rapport des produits sur les charges), sont exceptionnels également.

Améliorations possibles et problèmes rencontrés

Au regard de l'augmentation constante de la fréquentation, les membres du comité sont alertés sur les problèmes rencontrés et les améliorations à envisager :

- Le manque de locaux communaux potentiellement mis à disposition du SIGALE peut devenir problématique dans un avenir proche,
- Les conditions d'utilisation des locaux, en termes de modalités de réservation, d'accessibilité anticipée, d'état de lieux ou encore d'entrepôt du matériel entre les journées de stages , pourraient être améliorées.
- La multiplication des cas de places retenues non validées au terme des permanences d'inscriptions alourdit la charge de travail et va nous contraindre à durcir ce fonctionnement en supprimant les réservations non validées dès la fin des permanences.

La session automnale 2023 :

Programmée sur 9 jours entre le 23 octobre et le 3 novembre 2023. 18 stages sont proposés pour une capacité d'accueil de 302 places.

Au jour du comité, le nombre d'inscriptions recueillies est déjà de 282, soit un taux de remplissage de 94%.

La fréquentation automnale 2023 sera, à priori, la plus forte jamais enregistrée et en augmentation de 36% par rapport à la moyenne de fréquentation des sessions d'automne.

La session de janvier 2024

Projet validé par le bureau du 28 septembre, une programmation de stages sera proposée aux enfants et aux familles du mardi 2 au vendredi 5 janvier 2024. En effet, les accueils de loisirs du territoire du SIGALE (Charnay, Sancé et Saint Martin) étant fermés à cette période, il est apparu opportun de mettre en place ce service à la population.

Projet collaboration SIGALE – Ecole de musique de Charnay

Une collaboration avec l'école de musique municipale de Charnay a été envisagée, pour la mise en place de stages encadrés par les professeurs de l'école. Elle s'inscrirait dans une logique d'utilisation des ressources du territoire par le syndicat, permettrait, si besoin était, une visibilité supplémentaire pour l'école de musique et surtout la mise en place de semaines complètes de stages sur ce site en intégrant l'AMS et les salles de la Bâtie.

M. BASSET indique que cette collaboration avec le SIGALE n'est pas envisageable pour l'instant, la ville souhaitant donner la priorité à un rapprochement entre l'école de musique et l'accueil de loisirs municipal.

Rapport n°4 : Périscolaire. Point de situation des projets depuis la rentrée de septembre

Le Président invite le directeur à faire un point de situation des actions périscolaires du syndicat depuis la rentrée de septembre, dans le cadre de la compétence périscolaire optionnelle exercée par 4 communes : Davayé, Vergisson, Hurigny et Sancé.

SIVOS Davayé-Vergisson :

De 11h30 à 13h15, chaque jour de la semaine, 1 intervenant SIGALE encadre successivement les CE et les CM. Un agent du SIVOS est présent et coanime ce temps. Le programme du 1^{er} trimestre est : théâtre, chant, sports et sophrologie.

Sancé :

De 11h45 à 13h40 chaque jour, 2 agents SIGALE interviennent. L'un en maternelle où il aide au repas et anime ensuite un atelier avec les grandes sections, l'autre avec les enfants de l'élémentaire où il anime 2 animations successives avec 2 groupes d'enfants, avant et après le repas.

Les maternelles bénéficient d'une animation arts plastiques avec une intervenante différente chaque jour, les enfants de l'élémentaire peuvent accéder à un atelier sportif, avec un éducateur sportif, sur la base du volontariat.

Hurigny :

Pour l'ensemble des classes de l'école le temps scolaire se termine à 15h30 et 10 ateliers culturels et sportifs sont proposés quotidiennement aux enfants de 15h30 à 16h30, de la petite section au CM2.

2 ateliers sont proposés aux moyennes et grandes sections, les petites sections ayant un programme spécifique avec la fin de la sieste et une activité légère encadré par une ATSEM. 4 ateliers sont à destination des CP CE et 3 des CM. 6 de ces 10 ateliers sont « SIGALE » et 4 encadrés par des agents la commune qui assurent également la coordination sur site de ce temps périscolaire. La programmation est renouvelée chaque période, ou trimestre, et les enfants choisissent leurs ateliers.

Lors du bureau du 28 septembre, ont été abordées les modalités d'exercice de cette compétence optionnelle et notamment si elle devait, ou non, se limiter aux communes dont les écoles ont un cadre scolaire de 4 jours et demi. En effet, seul ce cadre permet d'identifier un temps périscolaire intégrant des ateliers favorisant l'accès à la culture et au sport, ce qui est l'objet du syndicat.

Lorsque les interventions du SIGALE, sur les écoles en fonctionnement 4 jours, se déroulent sur le temps méridien elles ne correspondent plus vraiment à des initiations structurées mais plutôt à de l'occupationnel, voire à de simples missions de surveillance.

Le Président indique que ce point mérite réflexion mais qu'à minima, l'exercice de cette compétence doit faire l'objet d'un projet écrit par la commune.

Rapport n°5 : Refonte du site internet du syndicat

Le site internet du SIGALE étant artisanal, obsolète et inopérant sur bien des points, il mérite une refonte complète afin d'être efficient pour les utilisateurs.

Le bureau a validé le projet et la future dépense. Des devis ont été réalisés auprès de quatre agences. L'étude comparative a permis de retenir l'agence studio 1029 de PERONNE, pour un montant de 2 500 € (refonte site, formation, sauvegarde, mise à jour).

Les devis des autres agences sollicitées étaient beaucoup plus onéreux, entre +60% et + 150%, pour des prestations quasi identiques :

Rapport n°6 : Décisions prises en application de l'article L 5211-10 du Code des Collectivités Territoriales

Le Président indique au comité qu'aucune décision n'a été prise dans le cadre de ses délégations d'attributions par le Comité.

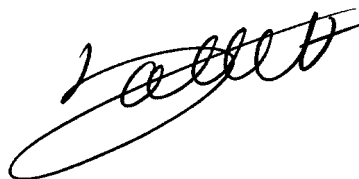
Rapport n°7 : Questions diverses

Règlement budgétaire et financier. Dans le cadre du passage à la nomenclature M57 au 1/1/2024, le syndicat doit se doter d'un règlement budgétaire et financier. Il est en cours d'élaboration et sera présenté lors du comité syndical de décembre. Ce règlement fera l'objet de réunion de travail entre le Président, les vice-présidentes et les services.

Le prochain comité est fixé au mercredi 13 décembre à 18h30, le lieu restant à déterminer.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.

Le Président,



Philippe VALLET